



Il nâ??y a quâ??en IsraÃ«l apartheid quâ??une application peut offrir lâ??option de ne pas Ãªtre pris en charge par des taxis conduits par des arabes

Description

Par Nasim Ahmed, 24 fÃ©vrier 2020



Gett, une application qui vous permet d'appeler un taxi avec votre smartphone,
24 février 2020 [Twitter]

Une application israélienne pour appeler un taxi, qui offre à ses clients juifs l'option d'avoir la garantie qu'ils ne seront pas pris en charge par un chauffeur de taxi arabe, est attaquée par des avocats des droits de la personne. Gett, une entreprise mondiale qui a des utilisateurs dans la plupart des grandes villes, pourrait avoir à payer 47 millions de dollars en dommages et intérêts pour avoir fourni une fonction qui discrimine les non-Juifs.

Dans la class-action déposée cette semaine, cette fonction additionnelle de Gett est un service unique connu sous le nom de «*Mehadrin*» offert aux Juifs pratiquants. C'était créée par Asaf Pink, l'avocat travaillant sur le cas, comme «*un service raciste qui met en contact avec des chauffeurs de taxi juifs*». Me Pink et un groupe local de défense des droits, Israel Religious Action Centre, ont déposé cette plainte après une enquête privée qui a démontré que ce service avait été développé pour répondre aux besoins spécifiques des passagers juifs, malgré son caractère discriminatoire.

Lâ??enquête menée en 2018 rapportait que le repr sentant   J rusalem de Gett, Herzl Moshe, avait d clar  qu  il n  enregistrerait jamais un chauffeur de taxi arabe pour ce service sp cial offert aux Juifs, m me si ce chauffeur acceptait les conditions de Gett.    Laissez-moi vous dire un secret   , a-t-il d clar  dans un enregistrement,    Gett Mehadrin n  est pas pour les (Juifs) religieux. C  est pour les gens qui ne veulent pas un chauffeur de taxi arabe. Quand ma fille veut se d placer, je lui commande un Gett Mehadrin. Elle se moque de savoir si le conducteur est religieux ou non parce que ce qu  elle veut, c  est qu  il soit juif   .

Lâ??entreprise charg e de mener lâ??enquête a  galement envoy  un Arabe demander s  il pourrait  tre inscrit pour ce service, mais on le lui a refus . On rapporte que Moshe Herzl aurait dit :    J  ai 1 500 chauffeurs arabes, mais pas un seul travaille pour Mehadrin ; et aucun ne le fera   .

Lâ??affaire a suscit  un d bat sur la nature du racisme en Isra l. Malgr  ses similarit s avec lâ??Afrique du Sud au temps de [l  apartheid](#), lâ?? tat sioniste a relativement bien r ussi   se prot ger du genre de stigmatisation qui a fait tomber le r gime raciste en 1991.

Il doit en partie son succ s au fait que les l gislateurs isra liens ont  vit  d  imposer ce qu  on appelle souvent le    petit apartheid   . Ces pratiques sont les plus visibles de lâ??apartheid. Il s  agit notamment de la s gr gation sur la base de la race, dans les lieux publics par exemple : les parcs, les toilettes publiques et les transports en commun. L  application de Gett rel verait certainement de cette cat gorie.

Par opposition, le    grand apartheid    fait r f rence aux limites implicites de lâ??acc s   la terre et aux droits politiques impos es aux Sud-Africains noirs.



Des Palestiniens participant   un rallye contre lâ??apartheid dans la ville de Cisjordanie de Hebron, le 14 septembre 2012 [Mamoun Wazwaz/Apaimages]

Si les deux formes de lâ??apartheid sont pr sentes en Isra l, on n  y voit pas de panneaux    R serv  aux Blancs       ou dans le cas d  Isra l,    R serv  aux Juifs   . Les exemples de ces deux formes d  apartheid en Isra l ne se lisent pas aussi facilement qu  un panneau sur un bus.

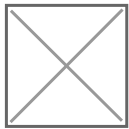
Les effets du grand apartheid se voient tous les jours en Cisjordanie occup e et dans la Bande de Gaza. Plus de cinq millions de Palestiniens ont  t  maintenus sous occupation depuis pr s de sept d cennies sans droit de vote. Isra l supervise un territoire o   le droit n  est pas appliqu   quitablement. Il existe des syst mes juridiques et judiciaires s par s pour les Juifs et les non-Juifs. On observe  galement une s gr gation entre Isra liens et Palestiniens en termes de logement, d  ducation, de sant , de transports et de prestations sociales. Les Juifs vivant dans les territoires occup s sont consid r s comme des r sidents de lâ?? tat ayant acc s   tous les droits conc d s par lâ?? tat, alors que cette loi ne s  applique pas   leurs voisins palestiniens.

Tout pays appliquant de telles politiques serait consid r    bon droit comme un  tat d  apartheid, mais ceci est somme toute tol r , vraisemblablement parce que lâ??occupation est

consid  re comme un caract  re temporaire d  Isra  l. Il serait cependant bon de relever que la p  riode o   l  apartheid a   t   pratiqu   en Afrique du Sud a dur   moins longtemps que la soi-disant    *occupation temporaire*    de la Palestine par Isra  l.

La discrimination est beaucoup plus profonde que les politiques racistes dans le territoire occup  . Isra  l est unique par le mod  le de citoyennet      plusieurs vitesses qu  il a cr     dans l    tat, afin de lui maintenir son caract  re juif. De nombreuses lois ont   t   adopt  es pour construire l    tat autour d  une discrimination institutionnalis  e. La loi du retour de 1950, par exemple, incorpore l  id  ologie fondamentale du sionisme : tous les Juifs, o   qu  ils soient n  s, ont le droit inali  nable d  immigrer en Isra  l.

Depuis, la loi sur la citoyennet   de 1952 (plus connue comme loi sur la nationalit  ) donne    toute personne    qui a   t   accord  e la nationalit   juive selon la loi sur le retour mentionn  e ci-dessus le droit de demander la citoyennet   isra  lienne d  s son arriv  e    l  a  roport Ben Gourion    Tel Aviv sans aucune formalit  . La m  me loi, par contre, d  finit une proc  dure sp  cifique pour les non-Juifs qui souhaitent obtenir la citoyennet  .



L  a  roport international Ben Gourion en Isra  l [lleewu/Flickr]

Selon la notion isra  lienne de l  extraterritorialit   de la souverainet  , la citoyennet   est accord  e    quiconque partage la m  me origine ou religion, o   qu  il vive dans le monde. Dans le cas d  Isra  l, seuls les Juifs se voient accorder les droits inh  rents    la nationalit  , alors que les non-Juifs r  sidant sur le m  me territoire en sont priv  s. Isra  l est unique en cela. Aucun pays    majorit   musulmane, par exemple, n  accorde automatiquement la citoyennet   sur la base de la religion, ni de l     *arabit  *    d  ailleurs. De m  me, aucune d  mocratie occidentale n  accorde automatiquement la citoyennet   sur la seule base de la race ou de la religion.

Au contraire des d  mocraties lib  rales occidentales, Isra  l maintient une distinction impos  e par la constitution entre    *citoyennet  *    et    *nationalit  *   . La nationalit   n  est accord  e qu  aux Juifs, qui seuls peuvent jouir de l  ensemble des droits garantis par l    tat. Ceci a g  n  r   un syst  me odieux de distribution des prestations   tatiques visant    donner l  impression que les non-Juifs ne sont pas discrimin  s par Isra  l.

En divisant les services   tatiques en institutions    *nationales*    et    *gouvernementales*   , Isra  l a pu siphonner l  galement des ressources pour ne fournir des services qu  aux citoyens juifs. Par exemple, les institutions financ  es par des groupes sionistes tels que le Fonds national juif (Jewish National Fund, JNF) peuvent exercer et exercent une discrimination ouverte en faveur des Juifs sans que le gouvernement apparemment d  mocratique ne soit entach   par la puanteur du racisme.

Ce type de s  paration entre les services publics pour Juifs et pour non-Juifs prive les citoyens isra  liens non-Juifs de l  acc  s    certains fonds et services publics r  serv  s aux Juifs. De plus, 92 pour cent du territoire isra  lien    *appartient*    au JNF    territoire dont les Palestiniens ont   t   expropri  s pour la plus grande partie    et il est inaccessible aux citoyens isra  liens

non Juifs. La loi leur interdit de posséder de la terre, d'en louer, d'y vivre ou de la travailler.

Malgré les efforts accomplis pour limiter la visibilité du petit apartheid et pour cacher les discriminations derrière des rideaux de fumée, les pratiques racistes telles que la ségrégation dans les transports publics, qui a une histoire chargée et provoque spontanément l'indignation, apparaissent pourtant souvent au grand jour.

En 2015, le gouvernement israélien s'est retrouvé dans la situation embarrassante de devoir suspendre un nouveau règlement qui aurait séparé les passagers palestiniens et juifs dans les bus. L'année dernière, trois habitants israéliens ont admis pour la première fois qu'ils [séparaient les femmes juives et arabes venues pour accoucher](#). En 2018, des résidents de la ville d'Afula, au nord d'Israël, ont manifesté contre la vente d'une famille palestinienne d'une maison. La même ville a [interdit aux Palestiniens d'entrer dans un parc](#). Quelques mois plus tard, il a été décidé d'[séparer les Juifs et les Palestiniens dans une piscine publique](#).

Traduction : Mireille V pour l'Agence Média Palestine

Source : [Middle East Monitor](#)

date créée
2020/03/04